



## UN PLACEMENT POUR RENDRE L'AVENIR POSSIBLE

Le futur se construit grâce à des entreprises portant la révolution numérique au cœur de l'industrie et de l'économie réelle.

Apporter des financements à ces entreprises innovantes à travers un FCPI, c'est soutenir l'économie de tout un pays et aider l'avenir à se construire.

Ces technologies stratégiques qui font l'étonnement d'aujourd'hui offrent, selon notre analyse, des fortes perspectives de croissance et seront dans tous les usages de demain.

## Le mot du gérant

Le FCPI Avenir Numérique 3 est actuellement en phase de constitution de son portefeuille d'entreprises innovantes qui représenteront 90% de ses actifs d'ici le 30 juillet 2026. Son portefeuille est actuellement composé de 3 sociétés.

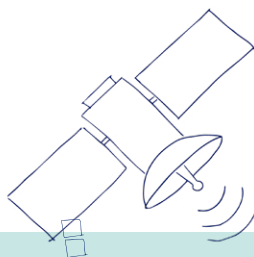
**Exotrail** est emblématique du new space. La société développe des produits et services permettant à des nano satellites de se déplacer sur leur orbite finale pour optimiser la qualité du service rendu.

Le fonds a investi aux côtés de confrères dans le cadre d'un tour où la société a levé 54 millions d'euros pour sécuriser ses développements futurs. Elle s'est installée cet été aux Etats-Unis, l'un des marchés les plus dynamiques dans le secteur spatial.

**SustainCERT** est emblématique de la prise de compte des enjeux écologiques.

La société permet de valider et certifier les réductions d'émissions de gaz à effet de serre dans les projets environnementaux et dans les chaînes d'approvisionnement de différentes industries.

Le fonds a investi aux côtés de confrères dans le cadre d'un tour où la société a levé 34 millions d'euros en mai pour développer des outils numériques capables d'objectiver, de faciliter et d'accélérer le traitement des données associées.



**Niryo** est une jeune société basée près de Lille qui développe des robots collaboratifs dont le rôle est de décharger des opérateurs humains de tâches répétitives et fastidieuses.

Le fonds a investi pour permettre à la société d'accélérer son développement commercial.

N'hésitez pas à consulter le site web dédié [www.fcpi-innovacom.com](http://www.fcpi-innovacom.com) pour plus de détails et pour rester informés en temps réel.



## Découvrez les entreprises soutenues par le FCPI Avenir Numérique 3!

Liste des investissements réalisés au 30/06/2023 :

### EXOTRAIL

Exotrail est un fournisseur global de solutions de transport en orbite qui optimise les scénarios de lancement des petits satellites, améliore leurs performances et réduit la pollution de l'espace.

CRÉATION	2017
LOCALISATION	Massy, Toulouse
NB D'EMPLOYÉS	80
CHIFFRE CLÉ	54M€ levés en Février 2023
SITE WEB	<a href="http://www.exotrail.com">www.exotrail.com</a>

**Exotrail** est une société de l'industrie spatiale française, qui conçoit, développe, et opère des solutions de mobilité pour l'espace agile.

Sa mission est de permettre à des petits satellites de se déplacer dans l'espace, afin d'optimiser leur déploiement, augmenter leurs performances et réduire la pollution spatiale.

Grâce à cela, un nouveau monde de télécommunications, d'observation de la Terre et d'exploration spatiale va émerger.

Ses solutions de mobilité adressent toute la chaîne de valeur du spatial : propulseurs électriques flexibles à forte poussée pour les petits satellites (ExoMGTM), outils logiciels de simulation et d'opération spatiale (ExoOPSTM) et véhicule de transfert orbital (SpaceVanTM).

Avec votre soutien, entre autres, l'entreprise se concentre aujourd'hui sur trois priorités :

1. L'industrialisation de ses produits historiques : spaceware™ – ses systèmes de propulsion électrique éprouvés dans l'espace, et spaces-tudio™ – son logiciel de conception de missions spatiales ;
2. Son service de logistique spatiale spacedrop™ ;
3. L'expansion internationale d'**Exotrail** sur les marchés américain et asiatique.

Cette collecte de fonds renforce notre mission principale : construire des constellations durables de petits satellites. Nous nous tournons maintenant vers l'avenir pour construire un nouveau leader européen de l'espace.

Jean-Luc Maria, Co-Fondateur & CEO



# SUSTAINCERT



SustainCert est l'entreprise leader de la compatibilité et de la certification des réductions carbone.

CRÉATION	2018
LOCALISATION	Luxembourg
NB D'EMPLOYÉS	50
SITE WEB	www.sustain-cert.com

Née en 2018 du spin-off avec la Fondation Gold Standard, organisme qui établit les exigences et les méthodologies afin de mesurer et vérifier l'impact des projets de réduction d'émission de carbone, **SustainCERT** est idéalement positionnée pour devenir un des premiers fournisseurs de solutions numériques de certification d'émission de gaz à effet de serre et de comptabilisation du bilan carbone des entreprises.

Avec une équipe de 50 personnes, **SustainCERT** développe deux types de solutions destinées à quantifier, vérifier, transférer et déclarer les émissions de gaz à effet de serre ainsi que les réductions d'émissions de CO<sub>2</sub>.

Il s'agit, d'une part, de l'automatisation et de la digitalisation du processus de certification des crédits carbone et d'autre part, d'un système de gestion des facteurs d'émission à destination des entreprises (Corporate Value Chain).

L'objectif des solutions proposées est de limiter l'intervention humaine au strict nécessaire en numérisant toutes les méthodologies de quantification des émissions et en capturant la donnée via des appareils connectés (compteurs intelligents, capteurs, etc.) ou de l'imagerie satellite.

La montée en puissance des engagements en faveur du climat marque un tournant dans la prise de conscience mondiale de la nécessité de réduire les émissions de carbone à zéro.

Le soutien d'Innovacom nous conforte dans l'idée que notre solution technologique dispose du potentiel nécessaire pour permettre à SustainCERT de s'imposer comme un leader sur son marché.

Marion Verles, CEO



# NIRYO

Niryo conçoit des « co-bots » : bras collaboratif compacte et autonome.

CRÉATION	2017
LOCALISATION	Wambrechies
NB D'EMPLOYÉS	30
SITE WEB	www.niryo.com

Fabricant de bras robotisés et automatisés à destination des PME et du milieu éducatif, **Niryo** voit en la réindustrialisation de la France une véritable opportunité d'améliorer le secteur en favorisant la synergie entre robots et opérateurs.

**Niryo** reprend l'idée du modèle des bras robotisés qu'on peut retrouver dans les lignes de production de l'industrie, pour en faire une version miniaturisée, facile d'utilisation et autonome grâce à des algorithmes d'intelligence artificielle. La société a développé un savoir-faire rare dans la fabrication de bras robotisé robuste, sûr et abordable.

La vision de **Niryo** est de démocratiser la robotique industrielle en rendant les robots plus intelligents et efficaces.

Marc-Henri Frouin, fondateur et dirigeant de Niryo, est convaincu du potentiel offert par cette nouvelle robotique dite collaborative, très éloignée de la robotique historique assignée à remplacer l'humain sur le long terme et cantonnée à une fonction.

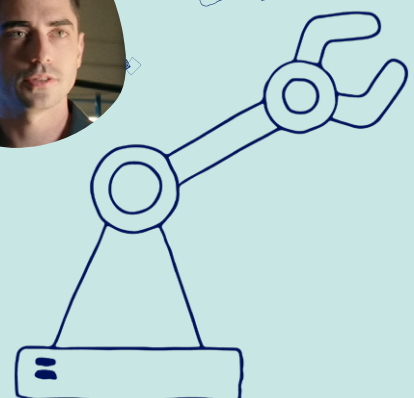
Depuis sa création, la startup élargit sa gamme tant software et intelligence artificielle qu'hardware, avec la conception d'un convoyeur, permettant de prototyper des lignes de production, et d'une caméra pouvant tous deux être ajoutés à leur bras, rebaptisé Ned.

En 2022, **Niryo** lance son successeur Ned2, spécialement conçu pour le monde de l'éducation, de la recherche et de l'industrie 4.0.



Le soutien de partenaires comme Innovacom nous a permis de passer d'une phase de pré-série un peu avancée à une vraie phase d'industrialisation où nous avons une vraie maîtrise de la marge de nos produits et du coût. Non seulement nous avons choisi de garder l'intégralité de notre ligne d'assemblage mais nous avons aussi décidé de nous tourner vers des fournisseurs plus locaux pour nos composants. Participer au renforcement de l'écosystème français est aujourd'hui crucial pour nous en tant qu'acteur économique.

Marc-Henri Frouin, Fondateur & CEO



## Caractéristiques générales

Forme juridique	FCPI IR
Code ISIN	FROO13533965
Région d'investissement	Europe
Valeur d'origine de la part (nominal)	100€
Statut	en cours d'investissement

## Données au 30/06/2023

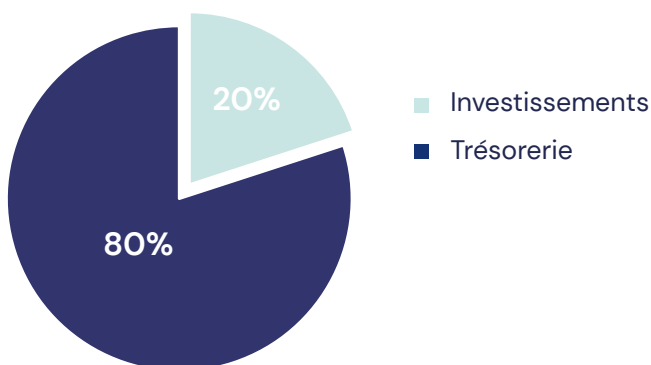
Valeur liquidative au 30/06/2023	99,98 €
Performance depuis l'origine (hors avantage fiscal)	-0,02%
Performance depuis l'origine (avec avantage fiscal IR maximum)	+29,00%

## Composition de l'actif

Actif net du Fonds au 30/06/2023 :  
25,4 millions €.

## Distributions effectuées

Pas de distributions effectuées.



Cette lettre d'information est un document non contractuel, purement informatif, strictement limité à l'usage privé du destinataire. Les informations contenues dans ce document proviennent de sources dignes de foi mais ne peuvent être garanties. Toute reproduction totale ou partielle et toute diffusion à des tiers sont strictement interdites. La société de gestion ne saurait être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage de la présente publication et des informations qu'elle contient. La société de gestion rappelle que les fonds ne sont pas à capital garanti, qu'ils comportent des risques de perte en capital, des risques particuliers liés aux entreprises non cotées sur les marchés réglementés et qu'ils prévoient une durée de blocage longue. Les informations relatives aux sociétés n'ont pour but que d'informer les souscripteurs sur les participations des portefeuilles, ne doivent en aucun cas être considérées comme une recommandation d'achat ou de vente. Les informations légales concernant ces fonds, notamment leur DICI et leur règlement, sont disponibles sur simple demande via le site internet du Fonds: [www.fcpi-innovacom.com](http://www.fcpi-innovacom.com)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les performances indiquées dans ce reporting prenant en compte les avantages fiscaux sont données à titre indicatif et ont été calculées pour un investissement optimisé fiscalement, bénéficiant du taux maximal de réduction d'impôt. En effet, cette réduction est définitivement acquise sous certaines conditions, notamment de durée de détention des titres, et dépend de la situation individuelle de chacun, le plafonnement des niches fiscales pouvant limiter la portée de cet avantage fiscal.